

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
RECOMMANDE AUX FAMILLES
VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET. THUIR, FRANCE

BYRRH

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

LETRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

son mariage avec sa sœur. C'est lui qui souleva l'incident bien connu de la renonciation. Non content du serment de fidélité à l'Empereur, que prêta le duc Ernest en entrant dans l'armée, le Kronprinz soutenait qu'on devait exiger une renonciation formelle de sa famille à la couronne de Danovre; il ne fallut rien moins que la volonté expresse de Guillaume II pour que le mariage se fasse sans cette renonciation. Cependant les sentiments des deux beaux-frères ne firent que s'aggraver de jours en jours.

Il y a quelques temps on accusa le Kronprinz d'avoir pillé le château de la baronne de Baye; le prince est parait-il innocent de cet acte de vandalisme qui serait le fait du duc de Brunswick; une altercation des plus vives aurait eu lieu à ce sujet entre les deux beaux-frères; la scène se serait envenimée à ce point que le duc de Brunswick aurait tiré son revolver et tué le Kronprinz à bout portant.

Voilà ce que me raconte sérieusement un homme d'église. d'âge mûr à qui je dois d'autres renseignements importants qui ont été reconnus exacts. Je le répète de ceci je n'ai aucune preuve et on comprend que je n'ai pas pu vérifier.

Si ce drame a eu lieu dans les conditions qui me sont indiquées, il y aurait là une de ces scènes historiques comme jamais Shakespeare n'en imagina de plus tragiques.

Je sais par ailleurs, que depuis plus d'un mois, la sœur de la femme du Kronprinz, la reine de Danemark, a été aperçue par ses familiers en proie à de violentes crises de larmes sans qu'on en sache la raison exacte.

Je ne donne à tout ceci qu'une importance d'actualité; on ne peut pas cautionner cette histoire extraordinaire, mais on peut la noter au passage, pour la vérifier au fur et à mesure que les événements se dérouleront.

Un seul fait est certain, c'est que depuis plus d'un mois on n'a pas revu le prince héritier de Prusse; le duc de Brunswick lui-même est invisible et on ne signale la présence de l'un et de l'autre nulle part.

Les suppositions vont leur train et les récits les plus romanesques sont colportés; cette aventure-ci serait-elle vraie? Ce serait un drame de famille au milieu de la tragédie qui se joue en Europe. JEAN-BERNARD.

DEPECHE DU VIEUX MONDE

Suite de la 1ère page.

oprouve beaucoup de difficulté dans le service d'équipement de fusils et d'uniformes pour plus de deux millions de combattants, mais ce retard ne sera pas de longue durée.

Prise de Keetaanshoh

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

Cape Town, Transvaal, 20 avril. — Les troupes du Transvaal ont occupé la ville de Keetaanshoh, qui est la plus importante de la colonie allemande de l'Afrique Sud-Ouest après la capitale de Windhoek. C'est un point important de croisement de chemins de fer et cette prise donne au général Botha, le chef des Boers, le contrôle du chemin de fer de Windhoek.

Combat en Afrique

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

Berlin, 20 avril. — Par T. S. F. — Une victoire allemande sur des troupes de débarquement anglaises dans l'Est de l'Afrique, a été annoncée par la "Overseas Agency". Les soldats anglais ont rencontré les allemands près de Pangani, ils furent battus et perdirent 700 hommes, déclare la dépêche. Les troupes allemandes ont capturé deux compagnies, des fusils et une grande quantité de munitions. Les pertes allemandes furent de sept officiers et treize hommes tués, quatre officiers et vingt-deux hommes blessés.

Tentative de Lynch

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

Louisiana, Mo., 20 avril. — Plus de 100 hommes ont attaqué la prison de la ville aujourd'hui pour obtenir John Eaton, nègre, arrêté samedi accusé d'avoir assassiné William Fretzmann, employé à la manufacture de chaussures. Les policiers ont tiré sur la foule qui s'est dispersée. La porte de la prison a été renforcée en prévision du retour des manifestants.

Au sujet du coton

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

Londres, 20 avril. — Durant un discours fait au Parlement aujourd'hui par Earl Grey, le coton a été déclaré n'être pas contribuant de guerre et sera désormais considéré comme tel.

En route pour la guerre

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

San Diego, 20 avril. — Le capitaine Arthur Poillon, du premier régiment de cavalerie, caserné ici, a reçu un ordre hier lui annonçant qu'il avait été choisi par le gouvernement américain comme représentant militaire des Etats-Unis dans la guerre Européenne.

Incidences de forêts

Dépêche Spéciale à l'Abelle.

Philadelphie, 20 avril. — Les incendies dans les forêts de Pennsylvanie et dans le Sud de l'Etat de New Jersey, prennent un caractère alarmant. Les pompiers et les habitants de Pleasantville, N. J., ont travaillé toute la nuit dernière pour enrayer l'incendie; plus de 18 milles de forêt ont été abîmés pour former une barrière et arrêter le progrès du feu. Les propriétaires qui se trouvent dans la zone de l'incendie évaluent les dégâts actuels à plus de 100,000 dollars. Plusieurs milliers d'acres ont été brûlés dans les régions de Burlington et de Ocean.

Blessé par un auto

Leo Hartman, 42 ans, 1401 Saratoga, vendeur de journaux, a été renversé par un auto coin Baronne et Howard. Hartman a été blessé aux reins et au cou. Il est soigné à l'Hôpital de la Charité.

ORPHEUM

Le théâtre Orpheum offre pendant la semaine courante un excellent programme de chants, de danses et de comédie légère. La revue de chansons, par Gus Edwards et sa troupe de 35 artistes est le tout du programme. C'est une représentation très intéressante en six scènes et tableaux occupant les planches pendant une heure. La petite comédie "The Office Lady" de Ethel Rosenthal est très goûtée par l'auditoire. Mlle Eleanor Haber remplit le premier rôle.

On apprécie les célèbres artistes, M. et Mme Jimmy Barry, dans une petite comédie montrant un campagnard et une actrice échangeant des quolibets. George Austin Moore et Cordelia Haager intéressent les spectateurs avec leur chansons et leurs anecdotes, des champs de batailles de l'Europe. Albert et Irving, et le trio Angliani, danseurs modernes, sont très applaudis.

Le cinéma du "Orpheum Travel Weekly" et l'orchestre de Concert de l'Orpheum sous la direction du Prof. E. E. Tosso, complètent l'attrayant programme.

LE 21 AVRIL DANS L'HISTOIRE.

1519—L'armada sous Cortez, est arrivée sur les côtes de Chalchucuechau une partie de l'Empire Mexicain.

1855—Une émeute éclatée à Chicago, causée par la question des patentes. La milice a arrêté la manifestation.

1898—La guerre Hispano-Américaine a été déclarée.

1913—Les grévistes dans la Pennsylvanie ont été ordonnés à reprendre leurs travaux, en attendant le résultat des délibérations du conseil de conciliation.

1914—L'eau a été admise dans le Canal Cape Cod, pour la première fois.

LE COMTE BERNSTORFF.

Des informations venues de Munich, des milieux aristocratiques en relations avec le Comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington, il résulte que son départ des Etats-Unis est ajourné. Ce diplomate a écrit à ses amis "que les circonstances devenaient meilleures pour les intérêts allemands aux Etats-Unis et que cette situation favorable s'améliorerait encore dans un très prochain avenir." Le comte Bernstorff a voulu ainsi modifier l'opinion défavorable qu'on avait de lui en Allemagne et ses amis assurent qu'on peut s'attendre à de nouveaux incidents soulevés par le Comte Bernstorff et ayant pour but de rendre la situation entre les Etats-Unis et l'Angleterre plus tendue.

AMUSEMENTS

Orpheum

Prix: Matinée, 25c; Soirée, 50c à 75c

MATINEES TOUS LES JOURS

GUS EDWARDS (Himself) and His SONG REVUE

Eleanor Haber & Co.

M. et Mme Jimmy Barry

George & Cordelia Haager

Albert & Irving

Daisy English Trio

Orpheum Travel Weekly

Orpheum Orchestra

Le Procès Desclaux

LE JUGEMENT: TROIS CONDAMNATIONS

Paris, 20 mars 1915.

Hier, à huit heures et demie du soir, le premier Conseil de guerre a rendu son jugement. Il fut tel que l'opinion publique l'attendait. Equitable, mais sévère. A l'unanimité des voix, le payeur général Desclaux est condamné à sept ans de réclusion et à la dégradation militaire; Mme Béchoff à deux ans de prison, Vergès à un an de la même peine, ces deux derniers accusés ayant obtenu des circonstances atténuantes. Le sergent d'approvisionnement Dupuy, le soldat Pinson, le convoyeur des postes Dozias et Mme Dozias sont acquittés.

L'arrêt qui les libère a été rendu à l'unanimité. Depuis l'ouverture des débats, il était évident pour tout le monde que les deux principaux accusés, ceux sur qui se portaient l'attention et aussi l'indignation générales, ne pouvaient échapper au châtiement. Pour Vergès, simple subalterne aux ordres de Desclaux, les avis étaient plus partagés. L'arrêt rendu contre lui tranche le débat. C'est désormais chose jugée.

Quant à Desclaux et sa complice immédiate, Mme Béchoff, la sentence de l'opinion avait devancé celle des juges. L'infamie des actes imputés à Desclaux, la répugnance qu'inspirait une si honteuse turpitude chez un homme déjà scandaleusement favorisé par la fortune et le caprice d'un homme au fort lui disparaît — le motif de Me Demange si haute, c'était plus qu'une situation si haute, c'était plus qu'une plume d'un vil criminel. Sa honteuse familiarité avec Desclaux, plus encore peut-être que sa culpabilité, aura valu à Mme Béchoff d'être associée à l'aversion qui l'inspirent.

La cause de Desclaux et la sienne étaient difficiles à défendre. Il n'est point d'avocat qui eût pu se flatter d'y réussir et je ne pense point que ni Me Charles Philippe, moins encore l'illustre avocat du barreau qu'est Me Demange, se soient fait, là-dessus, de grandes illusions.

Avec beaucoup de chaleur cependant et une éloquence abondante, Me Charles Philippe s'est efforcé d'obtenir des juges un acquittement qui n'était point possible. Sa plaidoirie fut habile. Il a mis fort nettement en lumière les points faibles de l'accusation. Mais des points faibles il n'y avait pas beaucoup dans le réquisitoire serré qu'avait lu la veille le commandant Riquier. C'est sur la dénonciation de femmes à son service que Mme Béchoff se vit inculper. Roman chez la concierge, déclara Me Charles Philippe. Mais ces dénonciations, bien d'autres preuves les ont confirmées. Ne serait-ce que les lettres, les trop nombreuses lettres que Mme Béchoff écrivait sans cesse à Desclaux.

Très ingénument, le défenseur s'est fait une arme de cette correspondance. Me le commandant Riquier avait lu que les passages où s'affichait la reconnaissance éperdue de Mme Béchoff pour les envois de comestibles venus du front. Me Charles Philippe a complété cette lecture en signalant les envois nombreux que, de son côté, Mme Béchoff adressait à son ami. Primeurs, fruits exotiques, pâtés de foie gras, friandises de toute sorte, Desclaux a reçu de tout. Et beaucoup plus, il le faut dire qu'il n'a envoyé lui-même. Mais cela ne change rien à la question. Les effusions nationalistes de Mme Béchoff, Alsacienne de naissance et très Française quand elle prenait la plume n'importaient guère plus au procès. Que la famille de Mme Béchoff soit animée de sentiments les plus patriotiques, nul ne le nie. Qu'elle même les partage, il se peut. Ils ne les ont point empêchés, en tous cas, d'épouser un Autrichien — naturalisé Belge, il est vrai — si de diriger une maison où les associés comme les commanditaires étaient bel et bien Allemands. Cela, Me Charles Philippe, bien entendu, ne l'a point dit. Mais le public le pensait et supportait avec un peu d'impatience la lecture de tant et tant de lettres. Les efforts généreux de Me Charles Philippe n'ont pas réussi à convaincre l'auditoire de la bonne foi de sa cliente, de son dévouement à l'aulanière. L'auditoire, cela n'aurait pas d'importance. Mais les juges non plus n'ont pas été persuadés.

Quand j'ai reçu la mission de défendre Desclaux, s'est écrit en commençant Me Demange, je me suis rappelé la belle parole tombée des lèvres d'un des hommes qui ont le plus illustré le barreau français: "C'est pour nous et notre ordre, a dit Me Allou, un honneur que d'être appelé par la loi et la justice dans une cause où, contre l'accusé, l'évidence déborde de toutes parts." Quand la cause de Desclaux n'a été confiée, je me suis dit: il n'y a qu'à obéir.

Cet éloquent souvenir d'un maître d'autrefois m'indiquait-il pas qu'au moment de faire les plus beaux efforts pour défendre une cause perdue d'avance, Me Demange entendait affirmer son droit de réserver sa conviction personnelle? Mais c'est dit, il n'a pas oublié qu'il était avocat ni le plus noble devoir de cette profession. Et il a mis au service du client qu'il n'avait pas choisi les ressources infinies d'une dialectique ingénieuse, d'une science juridique profonde et d'une éloquence chaleureuse et vibrante sur quoi les années n'ont point de prise.

Me Demange décrit brièvement la carrière de Desclaux. Modeste employé des douanes d'Algérie, en 1888, il arrive vingt ans plus tard à un poste élevé dans ce service. C'est là qu'il rencontre alors "celui dont il a été, depuis, le serviteur dévoué." Sa fortune est faite. Précepteur à Paris, sa section fut toujours jugée irréprochable.

Quant aux faits qui lui sont reprochés, Me Demange en demeure, il l'avoue, étonné. "J'avais vu, dit-il, offrir à une femme saine des bijoux et des fleurs. Mais des bijoux de mari-

ets, du riz?... C'est une mentalité que je ne saurais comprendre. Mais nous ne sommes point devant une assemblée de philosophes chargés de résoudre un problème psychologique. Il faut voir la question juridique.

Pour Me Demange, le vol n'existe pas. Desclaux n'a jamais eu conscience qu'il volait. Il s'est borné à profiter d'irrégularités, d'abus, regrettables sans doute, mais qui n'en existent pas moins. "Je suis un mendigot," dit-il. Mais, ajoute l'éminent avocat, une bonhomie spirituelle, les mendiants ne sont pas des voleurs. Chez Desclaux, la défaillance morale est certaine. Il a profité sans scrupule de pratiques fâcheuses. Fâcheuses, certes, mais non délictueuses au sens propre.

Ceci dit, Me Demange entame une savante discussion pour établir la situation réelle de Desclaux au point de vue militaire. Il est certain que le service du Trésor et postes aux armées dépendant à la fois du ministre des finances et du commandement militaire se trouve assez mal défini. Pour Me Demange, Desclaux n'est pas, en fait, militaire. Ceci, vu la loi sur l'état de siège, ne le soustrairait nullement à la juridiction des tribunaux militaires — et, à quelques heures de l'arrêt, il n'échappera pas — se trouverait sensiblement atténuée. Sur ce point, Me Demange annonce qu'il déposera des conclusions, sur lesquelles les juges auront à statuer avant l'arrêt définitif.

Avec une vivacité d'argumentation admirable, une précision, une ingéniosité et une chaleur qui convaincraient, si la chose était possible, Me Demange revient encore à la question de fait Desclaux a-t-il pu être de bonne foi eu s'appropriant des denrées ou d'autres objets sur quoi il n'avait aucun droit réel? Oui, car il a vu autour de lui ces pratiques presque tolérées. De sa part, il y a eu abus, grand abus. Sa situation élevée eût dû lui interdire les menus profits qu'il sollicitait sans pitié. Mentalité inconcevable! s'écrie Me Demange. Et un effet quel honnête homme la comprendrait?

Du moins, conclut le défenseur, faut-il tenir compte à l'accusé de son attitude depuis son arrestation. Il a déclaré accepter sa responsabilité. Il s'est refusé à tendre un scandale qui n'est que trop déplorable déjà. Il a couvert enfin ses subordonnés, inculpés avec lui et qui n'ont rien fait, dit-il, qu'exécuter ses ordres.

"La justice que vous rendrez, messieurs, a dit Me Demange en concluant, sera une justice française. Vous n'aurez pas souci de l'opinion publique, impitoyable pour Desclaux. Vous êtes en face de faits matériels. C'est d'après eux que vous rendrez votre arrêt. Quelle qu'elle soit, nous nous inclinons devant la sentence."

Il est près de sept heures quand s'achève, au milieu des applaudissements, cette magnifique et digne audience. Après quoi, le Conseil délibère sur les conclusions présentées par Me Demange. Son jugement, sans prétendre trancher la question, déclare que si Desclaux n'est pas militaire, il est du moins assimilé et comme tel justiciable du Code militaire.

Puis les juges se retirent une seconde fois dans la chambre du Conseil où ils vont délibérer sur le jugement définitif. Longue attente — près d'une heure — tandis que s'élève le public nombreux qui n'a pas quitté la salle. La sonnette retentit soudain. Le Conseil de guerre rentre en séance. Un grand silence.

Au nom du Peuple français, commence le colonel Thiébaud... Justice est faite.

LA RECLUSION.

Quelle différence y a-t-il entre la peine de l'emprisonnement et celle de la réclusion? On l'a demandé depuis hier soir à la condamnation de Desclaux?

Une différence théorique: La prison est une peine correctionnelle qui punit le simple délinquant, la réclusion frappe le criminel. Des différences pratiques: La prison ne peut être infligée que pour cinq ans; le condamné qui veut subir sa peine en cellule obtient de droit une réduction de peine. L'emprisonnement est subi dans les maisons départementales, la réclusion dans les maisons de force.

Le régime de ces dernières est infiniment plus rude que celui des établissements pénitentiaires où se subissent les peines correctionnelles. Le travail y est obligatoire et l'atelier où il a lieu, en commun entre tous les condamnés, est soumis à la stricte loi du silence.

Projets extravagants de la Turquie.

Le "Journal de Genève" se fait l'écho de rumeurs qui circulent à Constantinople. D'après un ami de ce journal qui vient d'arriver de la capitale turque, après leur défaite en Arménie, leur écrasement sur la frontière Caucasiennne, les Turcs seraient résolus à opposer une résistance acharnée à Constantinople; ils auraient décidé de livrer cette ville aux flammes dans le cas où les flottes alliées parviendraient à forcer les Dardanelles. Tout serait préparé pour faire sauter la Mosquée de Sainte-Sophie.

PRIMES AUX SOLDATS ALLEMANDS.

On télégraphie de Varsovie: Pour stimuler leurs soldats, les allemands donnent une prime de 100 marks pour chaque prisonnier russe et 20 marks pour chaque tué. Un lieutenant allemand fait prisonnier par les Russes a confirmé le fait et a signé le procès verbal le relatant.

In "Dry" West Virginia

PROHIBITION LAW CAUSED A DEFICIT OF \$600,000.

No money to pay State employes, school teachers and appropriations for public institutions.

IN "DRY" WEST VIRGINIA.

Morgantown, W. Va., March 24.—Local banks today went to the rescue of the faculty of the West Virginia University here and paid their salaries with the understanding that the payroll would be taken care of monthly in similar manner until the State is able to discharge its obligations. Lack of funds is due to the failure of the Legislature to appropriate for many of the State educational and charitable institutions.

Charleston, W. Va., March 28.—The State of West Virginia has not sufficient money to buy a postage stamp, and that is the literal truth. The empty State treasury and the declaring of a moratorium by State Auditor John S. Darst has made it necessary for employees of the State to pay money out of their own pockets for stamps to be used in official business.

The first State payday was passed this week and State employes, school teachers, etc., are without funds. The money in the emergency fund is practically exhausted and the matter begins to assume an even more serious aspect. The present financial condition of the State is due to the loss of \$600,000 by the workings of the Post Prohibition law.

QUE FOR KANSAS

Let that "dry" State profit by the example of "wet" Minnesota.

Kansas is "dry" and Minnesota is "wet."

Kansas is continually boasting of empty jails, scanty populations of asylums and other beneficent conditions attributed to the refusal to authorize the sale of enervating beverages.

In one respect, however, "wet" Minnesota seems to have it on "dry" Kansas. St. Louis county, Minn., brags of twenty towns and villages in which not a single death occurred in 1914.

Let it be suspected that St. Louis county is a wilderness with only a trapper or two to the square mile, it is related that it had a population big

enough in 1912 to give Woodrow Wilson 5,124 votes, William H. Taft 3,891, and Theodore Roosevelt 8,810. It takes a populous county as they run in this country to do that.

Minnesotans claim that the climate is responsible for St. Louis county's wonderful record of twenty towns and villages without a death in a full year. It is probable, however, the Kansans will look their State over and if they can find a few towns without a death in 1914 they will add that to the roll of blessings bestowed by prohibition. — Buffalo Enquirer, April 3, 1915.

LASALLE MONUMENT.

A meeting of the committee to determine whether there shall be organized a LaSalle Memorial Association, having for its object the erection of a colossal statue to LaSalle, the discoverer of the Mississippi Valley, will be held during the coming session of the Mississippi Valley Historical Association in the red room of the Hotel Grunewald, on Thursday, April 22nd, at 12:30 o'clock. The committee consists of W. O. Hart, chairman; Howard Caldwell, of Lincoln, Neb.; Robert Glenk, of New Orleans; Chas. T. Grewe, of Cincinnati; Walter T. McCaleb, of San Antonio; Dunbar Rowland, of Jackson, Miss.; and Chas. T. Soniat, of this city. Of course, the logical point for the monument is in New Orleans and it is hoped when the time comes to finally select a site, that this city will be chosen.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises Mardi à 8 heures du soir.

MERCREDI, 21 avril.

Prédictions pour la Nouvelle-Orléans et les environs. — Orages probables: légers vents du Sud-Ouest.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—

7 a. m. — 65

9 a. m. — 74

11 a. m. — 76

1 p. m. — 77

3 p. m. — 79

5 p. m. — 79

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 20 avril 1915, à la Nouvelle-Orléans.

Heure—

7 a. m. — 65

9 a. m. — 74

11 a. m. — 76

1 p. m. — 77

3 p. m. — 79

5 p. m. — 79

LOUISVILLE & NASHVILLE R. R. Co. La ligne la mieux équipée offrant le service le plus moderne de la Nouvelle-Orléans aux villes du Nord et de l'Est. La route du "NEW YORK & NEW ORLEANS, Limited" Train tout en acier, composé entièrement de wagons-lits Pullman, wagon d'observation et Café Club. Bureau des billets, 201 rue St-Charles.

D. MERCIER'S SONS Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants. Le magasin est ouvert le samedi jusqu'à 9 heures et ferme le dimanche. Coqs des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs de la rue de Canal, 3ème District. En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P.

F. A. BRUNET IMPORTATEUR DIRECT HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER RUE ROYALE 313 ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE. La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence. Les ordres de la campagne sont sollicités. PHONE MAIN 4360. En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P.

CHARBONS COKE POUR GAZ ET FONDERIE W. G. COYLE & CO., Inc. 337 RUE CARONDELET PHONE MAIN 2126. En faisant vos commandes mentionnez l'Abelle, S. V. P.